

PROFIL DE CERTIFICATION

Esthéticien.ne social.e

Enseignement secondaire technique de qualification ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance (« Article 49 ») en 7^e année

Approuvé par le Gouvernement en date du 20/04/2023



Table des matières

Première partie	3
Références du profil de certification	4
Correspondance activités clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation	6
Deuxième partie.....	10
Unités d'Acquis d'Apprentissage.....	11
Remarques :	11
UAA 1 Réaliser des soins esthétiques adaptés	12
UAA2 Effectuer des démonstrations et conseiller les bénéficiaires pour la construction et le maintien d'une image positive de soi	26
Troisième partie	41
Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier	42
Quatrième partie.....	43
Profil d'évaluation (PE).....	44
Cinquième partie	53
Profil d'équipement	54
Annexes	57
Glossaire.....	58
Le cadre francophone des certifications.....	600

Première partie

Références du profil de certification

Intitulé de l'option de base groupée concernée :

Esthéticien. ne social.e (L)¹

Code de l'option :

8323

Durée en année(s) scolaire(s) sur laquelle est organisée l'option groupée

1 année dans l'enseignement secondaire technique de qualification ordinaire et spécialisé de forme 4 de plein exercice ou en alternance (« Article 49 »)

Profil(s) de formation au(x)quel(s) se réfère(nt) l'option groupée

Profil de formation de l'Esthéticien. ne social.e produit par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) en date du 22 novembre 2016

Nombre minimum et nombre maximum de semaines de stage sur 1 année au service des apprentissages de la formation concernée

Nombre minimum de semaines de stage : 4 semaines

Nombre maximum de semaines de stage : 12 semaines

Certificat de qualification délivré aux élèves qui maîtrisent les acquis d'apprentissage fixés par le ou les profils de formation concernés

CQ Esthéticien. ne social.e

Positionnement provisoire de la certification par rapport au cadre francophone des certifications (CFC) :

Niveau 4

¹ L'accès à cette OBG est limité aux élèves détenteurs d'un CQ6 Esthéticien/Esthéticienne (Cf. Arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 6 novembre 2018 fixant les répertoires des options de base et des formations dans l'enseignement secondaire – Modification le 19 juin 2019).

Parcours d'apprentissage et distribution des points ECVET

Le parcours d'apprentissage définit l'ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA) et donne une **estimation temporelle** pour chaque unité et alloue les points ECVET (60 pour l'année).

	Ordre de déroulement des UAA	Intitulé	Nombre de semaines	Validations	ECVET
1 année	UAA 1	Réaliser des soins esthétiques adaptés.	Concomitantes	7TQ	30
	UAA 2	Effectuer des démonstrations et conseiller les bénéficiaires pour le bien-être, la construction et le maintien d'une image positive de soi.		7TQ	30

+ Semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours pédagogiques. La liberté de chaque établissement est totale quant à l'utilisation des « semaines-projets » pourvu qu'un lien réel soit établi avec la formation ou le projet d'établissement.

Correspondance activités clés (AC) – Unités d'Acquis d'Apprentissage (UAA) du profil de formation

Il est important de rappeler que **le profil métier**, rédigé avec les partenaires sociaux et les services publics de l'emploi, liste notamment les AC du métier ciblé et les compétences professionnelles associées sur base duquel **le profil de formation**, rédigé avec les opérateurs de la formation et de l'enseignement, définit les UAA.

Les unités proposent un assemblage des AC ou de partie d'entre elles en suivant une logique propre à l'apprentissage.

Ce tableau établit donc les correspondances entre les AC du profil métier et les UAA du profil formation du SFMQ.

1. Intitulés des UAA du *Profil de formation*

<i>Profil métier : Esthéticien social/Esthéticienne sociale</i>	
UAA1	Réaliser des soins esthétiques adaptés
UAA2	Effectuer des démonstrations et conseiller les bénéficiaires pour le bien-être, la construction et le maintien d'une image positive de soi

2. Tableau de répartition des Compétences Professionnelles Détaillées (CPD) au sein des UAA

AC 1 : Assurer la prise de contact et sélectionner le soin esthétique à réaliser			
CP	CPD	UAA1	UAA2
1.1 Collecter les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale dans une perspective d'une prise en charge globale de l'utilisateur	1.1.1 Expliquer son rôle aux autres intervenants	X	X
	1.1.2 Obtenir les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale	X	X
1.2 Entrer en contact avec l'utilisateur	1.2.1 Adopter une tenue et une présentation appropriée	X	X
	1.2.2 Présenter à l'utilisateur son rôle, les services proposés et les modalités d'intervention	X	X
	1.2.3 Entendre les souhaits de l'utilisateur	X	X
	1.2.4 Cerner les attentes de l'utilisateur	X	X

	1.2.5 Suggérer un soin esthétique approprié sur base des souhaits, des attentes et des informations collectées précédemment	X	X
	1.2.6 Convenir d'un projet de soin esthétique avec l'utilisateur	X	X
1.3 Vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences	1.3.1 Prendre en considération les contre-indications éventuelles à tel ou tel type de soin esthétique	X	X
	1.3.2 Confirmer le soin esthétique auprès de l'utilisateur ou lui proposer une alternative	X	X
	1.3.3 Intégrer les contraintes	X	X

AC2 : Réaliser les soins esthétiques en s'adaptant aux contingences			
CP	CPD	UAA1	UAA2
2.1 Organiser la mise en place des soins esthétiques	2.1.1 Désinfecter les mains, le matériel	X	
	2.1.2 Organiser, ranger le matériel et les produits afin qu'ils soient transportables	X	
	2.1.3 Sélectionner les produits cosmétiques adéquats en fonction du soin choisi et des informations collectées au niveau de l'équipe médico-sociale	X	
	2.1.4 Organiser, nettoyer et ranger un local d'accueil, le cas échéant	X	
	2.1.5 Nettoyer et ranger les outils, accessoires, matériels et produits	X	
2.2 Réaliser les soins esthétiques adaptés aux troubles de la peau/des phanères	2.2.1 Observer l'état de santé de la peau et des phanères de l'utilisateur	X	
	2.2.2 Identifier les troubles	X	
	2.2.3 Sélectionner les produits adaptés	X	
	2.2.4 Réaliser le soin esthétique approprié	X	
2.3 Adapter les techniques aux contextes de travail	2.3.1 Adapter/ajuster son poste de travail et le matériel en fonction des contingences	X	

2.4 Etablir une relation humaine appropriée avec l'utilisateur	2.3.2 Adapter/ajuster la durée de soin en fonction des contingences	X	
	2.3.3 Adapter/ajuster les gestes professionnels en fonction des contingences	X	
	2.4.1 Adopter une attitude respectueuse à l'égard de la personne	X	X
	2.4.2 Pratiquer l'écoute active, l'empathie	X	X
	2.4.3 Rassurer, apaiser la personne	X	X
	2.4.4 Respecter le secret médical partagé	X	X
2.5 Déterminer les limites de la prise en charge de l'utilisateur	2.5.1 Déterminer les limites que l'on doit poser dans le cadre de son travail et les respecter	X	X
	2.5.2 Ne pas projeter sa propre histoire dans la relation que l'on établit avec l'utilisateur	X	X
2.6 Transmettre les informations utiles à la prise en charge globale de l'utilisateur avec l'équipe médico-sociale	2.6.1 Communiquer par écrit les résultats observés en regard des attentes de l'équipe médico-sociale	X	
	2.6.2 Communiquer oralement les résultats observés lors des réunions de l'équipe médico-sociale	X	

AC3 : Donner des conseils, des explications en matière de produits, de soins esthétiques, d'artifice, de maquillage			
CP	CPD	UAA1	UAA2
3.1 Conseiller les produits cosmétiques adéquats aux troubles de la peau et des phanères	3.1.1 Analyser l'état de la peau et des phanères (ongles, poils) de l'utilisateur.		X
	3.1.2 Prendre connaissance des effets secondaires des traitements sur la peau/les phanères.		X
	3.1.3 Sélectionner les produits cosmétiques adéquats en fonction de l'état de la peau/des phanères		X
	3.1.4 Adapter le choix et l'utilisation des produits en fonction des résultats souhaités		X
3.2 Orienter à l'acquisition de prothèse capillaire et à l'acquisition et la pose d'accessoire	3.2.1 Orienter l'utilisateur vers des spécialistes de prothèses capillaires		X
	3.2.2 Répertorier les types d'accessoires et proposer l'accessoire approprié en fonction de la saison, de l'âge du		X

	bénéficiaire, de son style, de la durée du traitement, ...		
	3.2.3 Faire une démonstration à la pose d'accessoire		X
3.3 Favoriser la construction ou le maintien d'une image de soi positive	3.3.1 Donner des conseils de maquillage, d'artifice, ...		X
	3.3.2 Faire une démonstration		X
3.4 Relayer auprès de l'entourage les informations nécessaires à une prise en charge esthétique favorisant la détente de l'utilisateur	3.4.1 Donner des conseils de massage		X
	2.4.2 Faire une démonstration		X
3.5 Organiser et dispenser des ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...)	3.5.1 Planifier les ateliers en fonction des besoins des usagers		X
	3.5.2 Organiser le lieu d'accueil		X
	3.5.3 Faire une démonstration		X
	3.5.4 Donner des conseils beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...) personnalisés aux usagers concernés		X
	3.5.5 Organiser les ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...)		X
Respecter les règles professionnelles	Respecter les règles liées à la sécurité	X	X
	Respecter les règles liées à l'hygiène	X	X
	Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention	X	X
	Respecter les règles liées à la protection de l'environnement	X	X
	Gérer son temps de travail	X	X

Deuxième partie

Unités d'Acquis d'Apprentissage

Remarques :

Le profil « Esthéticien social/Esthéticienne sociale » contient le profil d'« Esthéticien/Esthéticienne ». Cependant, seules les Unités d'Acquis d'apprentissage spécifiques de l'« Esthéticien social/Esthéticienne sociale » sont développées dans le présent document. Les Unités d'Acquis relatives à l'« Esthéticien/Esthéticienne » sont développées dans le profil de certification d'« Esthéticien/Esthéticienne » :

UAA1 : Effectuer un soin basique du visage et une épilation des sourcils à la pince.

UAA2 : Réaliser des soins spécifiques du visage; réaliser un traitement spécifique de la pilosité du visage et donner des conseils à la vente en relation avec les soins.

UAA3 : Effectuer une épilation du corps (bras, aisselles, bikini, jambes, cuisses, dos, torse) et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins; réceptionner une livraison, stocker les produits, et réapprovisionner les rayonnages.

UAA4 : Effectuer un massage de beauté du corps; conseiller à la vente des produits et services en relation avec le soin.

UAA5 : Effectuer un soin de beauté du corps; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins.

UAA6 : Effectuer un soin classique de beauté des mains, poser du vernis et conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins; répondre au téléphone et fixer un rendez-vous.

UAA7 : Effectuer une « french manucure », poser des capsules et réaliser un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins; établir la note et encaisser.

UAA8 : Effectuer un maquillage de jour et un maquillage de correction ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins.

UAA9 : Effectuer un maquillage du soir et un maquillage semi-permanent ; conseiller à la vente des produits et des services en relation avec les soins; participer à la politique commerciale d'un institut de beauté.

UAA10 : Effectuer un soin classique de beauté des pieds, une « french pédicure » et un façonnage en gel ; conseiller à la vente des produits et services en relation avec les soins; travailler en équipe.

Le **degré d'autonomie**² attribué au travailleur (fixé par la Commission de référentiel du SFMQ (Coref)) implique automatiquement la responsabilité par rapport à son travail, c'est-à-dire :

- la responsabilité du résultat d'exécution des tâches réalisées s'il y a **autonomie d'exécution** ;
- la responsabilité des choix posés s'il y a **autonomie de décision** (ex. : choix de procédure, de technique, de matériel, de produit, ...).

² Le degré d'autonomie est précisé dans la colonne « compétences » relatives aux UAA ci-dessous.

UAA 1 Réaliser des soins esthétiques adaptés

1.1 Collecter les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale dans une perspective d'une prise en charge globale du bénéficiaire/de l'utilisateur³

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.1.1. Expliquer son rôle aux autres intervenants		
<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle et les responsabilités de l'esthéticien social par rapport aux autres intervenants (infirmiers, médecins, kiné, ergothérapeutes, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser son rôle, ses interventions, ses limites... par rapport aux autres intervenants 	<p>C1. En autonomie de décision, collecter les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale dans une perspective d'une prise en charge globale du bénéficiaire/de l'utilisateur, dans des situations similaires complexes</p>
1.1.2. Obtenir les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale		
<ul style="list-style-type: none"> - Les notions de base de différentes pathologies dans les différents services hospitaliers : <ul style="list-style-type: none"> • hémato-oncologie • sénologie • soins palliatifs • maternité • gériatrie • psychiatrie • hôpitaux de jour • maison de repos et de soins - Les principales problématiques rencontrées dans les différents milieux sociaux - Les caractéristiques liées aux différents états et les différentes pathologies : état physique, mental, social et psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les informations utiles - Appliquer les techniques de communication adéquates avec tous les intervenants 	<p>C1. En autonomie de décision, collecter les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale dans une perspective d'une prise en charge globale du bénéficiaire/de l'utilisateur, dans des situations similaires complexes</p>

³ Le profil de formation établi par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) fait référence aux termes « bénéficiaire » et usager », tous deux employés pour signifier la même chose.

<ul style="list-style-type: none"> - Les produits de soins autorisés/interdits - La communication : attitudes, techniques de communication professionnelle adaptées 		
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--

1.2. Entrer en contact avec le bénéficiaire		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.2.1. Adopter une tenue et une présentation appropriée		
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle d'un esthéticien social - Les principes d'hygiène professionnelle spécifiques aux milieux d'activité : hospitalier, maisons de repos et de soins 	<ul style="list-style-type: none"> - Porter une tenue professionnelle adaptée - Appliquer les principes d'hygiène à son propre égard - Appliquer les principes d'hygiène professionnelle spécifiques au milieu dans lequel l'activité est exercée 	C2. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes
1.2.2. Présenter au bénéficiaire son rôle, les services proposés et les modalités d'intervention		
<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle de l'esthéticien social - Les services proposés : types de services, caractéristiques, bénéfiques, ... - Les modalités d'intervention - La communication : attitudes, techniques de communication professionnelle adaptées - La terminologie professionnelle (massage, pédicurie, manucurie, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter au bénéficiaire le rôle de l'esthéticien social - Expliquer les services proposés et les modalités d'intervention - Adapter la terminologie professionnelle au bénéficiaire - Adopter les attitudes favorisant la confiance du bénéficiaire - Adopter les techniques de communication adéquate (verbale, non-verbale, ...) 	C2. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes

1.2.3. Entendre les souhaits du bénéficiaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de communication adaptées à l'identification des besoins : observation du bénéficiaire, écoute active, questionnement, reformulation, argumentation - Les différents profils de bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger sur les soins reçus antérieurement ou recréer le dialogue avec un ancien bénéficiaire - Appliquer les techniques de communication adaptées aux besoins identifiés 	C2. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites
1.2.4. Cerner les attentes du bénéficiaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'observation adaptées - Les besoins fondamentaux de l'être humain - Les besoins spécifiques esthétiques adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher) - Poser des hypothèses sur les besoins perturbés du bénéficiaire - Déterminer les caractéristiques du bénéficiaire (morphologie, style, âge, pathologie, affections physiques et/ou psychiques) 	C2. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites
1.2.5. Suggérer un soin esthétique approprié sur base des souhaits, des attentes et des informations collectées précédemment		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de communication adaptées : observation du bénéficiaire, écoute active, questionnement, reformulation, argumentation, négociation, notions de base d'empathie - Les caractéristiques liées aux différents états et les différentes pathologies : état physique, mental, social et psychologique - Les spécificités des soins (durée, efficacité, utilité, limites, bien-être apporté...) selon les pathologies, les moyens disponibles - Les bienfaits du soin esthétique pour le rétablissement psycho-social du bénéficiaire - Les désavantages et les risques de tel ou tel soin esthétique 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques de communication et d'argumentation - Proposer une prise en charge (durée des soins, bienfaits, résultats) répondant aux besoins, aux attentes et à l'état du bénéficiaire 	C2. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites

<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques spécifiques au bien-être, au maintien ou à la reconstruction d'une image positive de soi 		
1.2.6. Convenir d'un projet de soin esthétique avec le bénéficiaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Les spécificités des soins (durée, efficacité, utilité, limites, bien-être apporté, ...) selon les pathologies, les moyens disponibles - Les techniques de communication adaptées : observation du bénéficiaire, écoute active, questionnement, reformulation, argumentation, négociation, notions de base d'empathie 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques de communication et d'argumentation - Négocier le projet selon les interventions du bénéficiaire 	<p>C2. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites</p>

1.3 Vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.3.1. Prendre en considération les contre-indications éventuelles à tel ou tel type de soin esthétique		
<ul style="list-style-type: none"> - Les contre-indications éventuelles à un soin esthétique : médicales, psychologiques, sociales, émotionnelles, environnementales, ... du bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster le soin proposé en fonction des contre-indications 	<p>C3. En autonomie de décision, vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites</p>
1.3.2. Confirmer le soin esthétique auprès de l'utilisateur ou lui proposer une alternative		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de communication adaptées : argumentation assertive, négociation, ... et attitudes favorisant son bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> - Confirmer le soin esthétique - Proposer des alternatives possibles 	<p>C3. En autonomie de décision, vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites</p>

1.3.3. Intégrer les contraintes

<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes de lieu (chambre médicalisée, espace bien-être, ...) - Les contraintes liées au timing 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la faisabilité du soin proposé sur la base des contraintes - Adapter les techniques, les matériels, les produits appropriés 	<p>C3. En autonomie de décision, vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites</p>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

1.4 Organiser la mise en place des soins esthétiques⁴

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.4.1. Désinfecter les mains, le matériel		
<ul style="list-style-type: none"> - La désinfection des mains : produits, procédure, matériel - La désinfection du matériel : produits, procédure, instruments (stérilisateur – désinfection chimique, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer la procédure du lavage de mains simple suivant le protocole hospitalier - Appliquer les procédures de désinfection du matériel suivant le protocole hospitalier 	<p>C4. En autonomie de décision, organiser la mise en place des soins esthétiques dans des situations similaires complexes</p>
1.4.2. Organiser, ranger le matériel et les produits afin qu'ils soient transportables		
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits et le matériel de base utiles au service à prester - L'aménagement rationnel du matériel et des produits de nettoyage utiles à la réalisation du soin 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les produits et le matériel - Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, (avant, pendant et après le soin) - Agencer judicieusement tout le matériel sur le chariot - Veiller, si nécessaire, au réapprovisionnement des produits 	<p>C4. En autonomie de décision, organiser la mise en place des soins esthétiques dans des situations similaires complexes</p>

1.4.3. Sélectionner les produits cosmétiques adéquats en fonction du soin choisi et des informations collectées au niveau de l'équipe médico-sociale		
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits cosmétiques (les composants, types, caractéristiques, bienfaits, contre-indications éventuelles) - Les soins esthétiques (types, caractéristiques, bienfaits, contre-indications éventuelles) - Les caractéristiques liées aux différents états et les différentes pathologies : état physique, mental, social et psychologique - Les produits de soins autorisés/interdits - Notions de base de dermatologie et des pathologies courantes de la peau et des phanères 	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir les produits cosmétiques en fonction des caractéristiques du bénéficiaire, des composants du produit et du soin à donner - Observer les réactions du bénéficiaire aux produits 	C4. En autonomie de décision, organiser la mise en place des soins esthétiques lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites
1.4.4. Organiser, nettoyer et ranger un local d'accueil, le cas échéant		
<ul style="list-style-type: none"> - L'organisation spécifique du local d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> - Ranger le local d'accueil et le matériel après les soins 	C4. En autonomie de décision, organiser la mise en place des soins esthétiques dans des situations similaires complexes
1.4.5. Nettoyer et ranger les outils, accessoires, matériels et produits		
<ul style="list-style-type: none"> - Les facteurs et vecteurs de contamination, les risques d'accident, les modes de prévention des risques, les systèmes de protection adaptés - Les principes élémentaires d'ergonomie et de manutention - Les principes élémentaires d'hygiène professionnelle et de désinfection (asepsie, désinfection, stérilisation, nettoyage) et de sécurité liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, et de protection personnelles - Entretien et ranger outils, accessoires, matériels et produits - Veiller au réapprovisionnement de produits si nécessaire - Appliquer les principes élémentaires d'hygiène professionnelle et de désinfection liés à l'entretien, à la manipulation, au stockage du matériel et des produits 	C4. En autonomie de décision, organiser la mise en place des soins esthétiques dans des situations similaires complexes

1.5 Réaliser les soins esthétiques adaptés aux troubles de la peau/des phanères		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.5.1. Observer l'état de santé de la peau et des phanères du bénéficiaire		
<ul style="list-style-type: none"> - La peau et les phanères sains : constitution, fonctionnement, types, caractéristiques, ... - La peau et les phanères pathologiques : notions de base, anomalies, traitement, ... - Les effets néfastes (délétères) de la chimiothérapie/radiothérapie/immunothérapie sur la peau et les phanères - Les grandes pathologies et leur retentissement sur le bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques d'observation - Identifier une infection/anomalie des phanères - Identifier les effets de la chimiothérapie/radiothérapie/immunothérapie sur la peau et les phanères 	C5. En autonomie de décision, réaliser les soins esthétiques adaptés aux troubles de la peau/des phanères, lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites
1.5.2. Identifier les troubles		
<ul style="list-style-type: none"> - La peau et les phanères sains : constitution, fonctionnement, types, caractéristiques, - La peau et les phanères pathologiques : notions de base, anomalies, traitement, - Les effets néfastes (délétères) de la chimiothérapie/radiothérapie/immunothérapie sur la peau et les phanères - Les grandes pathologies et leur retentissement sur le bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques d'observation - Identifier une infection/anomalie des phanères - Identifier les effets de la chimiothérapie/radiothérapie/immunothérapie sur la peau et les phanères 	C5. En autonomie de décision, réaliser les soins esthétiques adaptés aux troubles de la peau/des phanères, lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites

1.5.3. Sélectionner les produits adaptés		
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits adaptés aux différents troubles de la peau et des phanères (types, caractéristiques, composantes chimiques, vertus et contre- indications) 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la composition des produits et leurs contre-indications - Sélectionner les produits adaptés 	C5. En autonomie de décision, réaliser les soins esthétiques adaptés aux troubles de la peau/des phanères, lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites
1.5.4. Réaliser le soin esthétique approprié		
<ul style="list-style-type: none"> - Les soins esthétiques appropriés aux troubles de la peau et des phanères, à l'état physique, psychique, émotionnel et aux besoins du bénéficiaire - Les techniques de massage, maquillage, soins des mains et des pieds, épilation, soins visage, soins corps adaptés aux besoins du bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les soins de beauté adaptés au bénéficiaire - Sélectionner les techniques de soin adaptées - Réaliser le soin esthétique approprié 	C5. En autonomie de décision, réaliser les soins esthétiques adaptés aux troubles de la peau/des phanères, lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites

1.6 Adapter les techniques aux contextes de travail		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.6.1. Adapter/ ajuster son poste de travail et le matériel en fonction des contingences		
<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques liées aux différents états et les différentes pathologies : état physique, mental, social et psychologique - Les spécificités des soins (durée, efficacité, utilité, limites, bien-être apporté...) selon les pathologies, les moyens disponibles - Les bienfaits des soins esthétiques de base pour le rétablissement psycho-social du bénéficiaire - Les techniques spécifiques au bien-être, au maintien ou à la reconstruction d'une image positive de soi 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la protection adaptée du bénéficiaire. - Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie. - S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation - Vérifier la faisabilité des soins esthétiques - Adapter/ajuster le poste de travail et matériel aux contingences - Adapter/ajuster la durée du soin aux contingences 	C6. En autonomie de décision, adapter les techniques aux contextes de travail lors de résolution de problèmes concrets – situations inédites
1.6.2. Adapter/ ajuster la durée de soin en fonction des contingences		
<ul style="list-style-type: none"> - Les caractéristiques liées aux différents états et les différentes pathologies : état physique, mental, social et psychologique - Les spécificités des soins (durée, efficacité, utilité, limites, bien-être apporté...) selon les pathologies, les moyens disponibles - Les bienfaits des soins esthétiques de base pour le rétablissement psycho-social du bénéficiaire - Les techniques spécifiques au bien-être, au maintien ou à la reconstruction d'une image positive de soi 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la protection adaptée du bénéficiaire - Appliquer les règles de sécurité, d'hygiène, de protection et d'ergonomie - S'assurer du confort et du bien-être du client tout au long de la prestation - Vérifier la faisabilité des soins esthétiques - Adapter/ajuster le poste de travail et matériel aux contingences - Adapter/ajuster durée du soin aux contingences 	C6. En autonomie de décision, adapter les techniques aux contextes de travail lors de résolution de problèmes concrets – situations inédites

1.6.3. Adapter/ ajuster les gestes professionnels en fonction des contingences		
<ul style="list-style-type: none"> - Les situations de malaise, crise, d'urgence (types, ...) possibles selon les pathologies des bénéficiaires, ou liées à l'acte technique - Les soins minimaux à assurer en cas d'incident/malaise du bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Adapter/ajuster les gestes professionnels en fonction des contingences - Gérer toute situation de crise, urgence, malaise chez le bénéficiaire de manière adéquate 	C6. En autonomie de décision, adapter les techniques aux contextes de travail lors de résolution de problèmes concrets – situations inédites

1.7. Etablir une relation humaine appropriée avec le bénéficiaire		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCE
1.7.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard de la personne		
<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins fondamentaux de l'être humain - Le silence et l'écoute du non verbal - Les émotions, leur sens et leur utilité - La déontologie professionnelle spécifique à chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une relation de confiance et de compréhension mutuelle avec le bénéficiaire - Mobiliser les outils d'écoute active et empathie appropriés - Utiliser les techniques de questionnement et de reformulation, facilitant l'expression du bénéficiaire et la clarification de ses demandes et de ses besoins 	C7. En autonomie de décision, établir une relation humaine appropriée dans des situations similaires complexes
1.7.2. Pratiquer l'écoute active, l'empathie		
<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins fondamentaux de l'être humain - Le silence et l'écoute du non verbal - Les émotions, leur sens et leur utilité - La déontologie professionnelle spécifique à chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une relation de confiance et de compréhension mutuelle avec le bénéficiaire - Mobiliser les outils d'écoute active et empathie appropriés - Utiliser les techniques de questionnement et de reformulation, facilitant l'expression du bénéficiaire et la clarification de ses demandes et de ses besoins 	C7. En autonomie de décision, établir une relation humaine appropriée dans des situations similaires complexes

1.7.3. Rassurer, apaiser la personne		
<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins fondamentaux de l'être humain - Le silence et l'écoute du non verbal - Les émotions, leur sens et leur utilité - La déontologie professionnelle spécifique à chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une relation de confiance et de compréhension mutuelle avec le bénéficiaire - Mobiliser les outils d'écoute active et empathie appropriés - Utiliser les techniques de questionnement et de reformulation, facilitant l'expression du bénéficiaire et la clarification de ses demandes et de ses besoins 	C7. En autonomie de décision, établir une relation humaine appropriée dans des situations similaires complexes
1.7.4. Respecter le secret médical partagé		
<ul style="list-style-type: none"> - La notion de secret partagé - Les techniques de communication et de comportement adaptées aux situations de dialogue pendant le soin 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la déontologie professionnelle - Respecter la notion de secret partagé 	C7. En autonomie de décision, établir une relation humaine appropriée dans des situations similaires complexes

1.8. Déterminer les limites de la prise en charge du bénéficiaire		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.8.1. Déterminer les limites que l'on doit poser dans le cadre de son travail et les respecter		
<ul style="list-style-type: none"> - Le respect de soi et de l'autre - Les compétences relationnelles : écoute active, écouter sans juger, savoir dire non. - Les dangers de l'empathie : s'engager sans s'impliquer 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une distance adéquate entre soi et le bénéficiaire - Appliquer les limites (ne pas donner son numéro de téléphone, ne pas se rendre au domicile du bénéficiaire en dehors des prestations prévues, ne pas rendre visite aux bénéficiaires en dehors des soins) 	C8. En autonomie de décision, déterminer les limites de la prise en charge de l'utilisateur lors de la résolution de problèmes concrets - situations inédites

1.8.2. Ne pas projeter sa propre histoire dans la relation que l'on établit avec le bénéficiaire		
- Les différents systèmes de perception et d'analyse du monde	- Ecouter de manière objective - Ne pas transposer sa propre vision sur le mode de vie du bénéficiaire - Ne pas faire de suppositions	C8. En autonomie de décision, déterminer les limites de la prise en charge du bénéficiaire lors de la résolution de problèmes concrets - situations inédites

1.9 Transmettre les informations utiles à la prise en charge globale du bénéficiaire avec l'équipe soignante		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.9.1. Communiquer par écrit les résultats observés en regard des attentes de l'équipe médico-sociale		
- La communication écrite : les objectifs, les cibles, le vocabulaire adapté (clarté et précision) - Les éléments pertinents à communiquer - Le support utilisé pour la communication écrite (PC, carnet de route, ...)	- Sélectionner les éléments pertinents pour l'équipe médico-sociale - Décrire en détail et objectivement les données recueillies sur le support adéquat	C9. En autonomie de décision, transmettre les informations utiles à la prise en charge globale du bénéficiaire avec l'équipe soignante dans des situations similaires complexes
1.9.2. Communiquer oralement les résultats observés lors des réunions d'équipe pluridisciplinaires		
- La communication orale - La collaboration interdisciplinaire	- Utiliser un vocabulaire adapté - Assumer les situations conflictuelles	C9. En autonomie de décision, transmettre les informations utiles à la prise en charge globale du bénéficiaire avec l'équipe soignante dans des situations similaires complexes

1.10 Respecter les règles professionnelles		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
1.10.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du matériel - Composition des produits - Notions de sécurité et d'hygiène dans la relation et la tenue professionnelles - Notions de secourisme adaptées à la profession - Notions de stérilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) - Limiter les risques d'allergie et de contamination - Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis du bénéficiaire, de ses collègues et de soi-même - Porter une tenue professionnelle adaptée (tunique, tablier, gants, chaussures, masque) - Réagir adéquatement lors d'une allergie, d'un évanouissement, d'une brûlure - Désinfecter par stérilisation le matériel et les outils 	C10. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites
1.10.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du matériel - Composition des produits - Notions de sécurité et d'hygiène dans la relation et la tenue professionnelles - Notions de secourisme adaptées à la profession - Notions de stérilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) - Limiter les risques d'allergie et de contamination - Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis du bénéficiaire, de ses collègues et de soi-même - Porter une tenue professionnelle adaptée (tunique, tablier, gants, chaussures, masque) - Réagir adéquatement lors d'une allergie, d'un évanouissement, d'une brûlure - Désinfecter par stérilisation le matériel et les outils 	C10. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites

1.10.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> - Notions d'ergonomie - Organisation rationnelle du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter des postures ou positions de travail appropriées (ergonomie) - Installer confortablement le bénéficiaire - Organiser de façon rationnelle le poste de travail 	C10. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles dans des situations similaires complexes
1.10.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation rationnelle des produits - Réglementation sur le tri sélectif dans une perspective de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les produits de façon rationnelle - Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	C10. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles dans des situations similaires complexes
1.10.5. Gérer son temps de travail		
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du temps et du stress personnel - Organisation rationnelle des tâches 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et gérer son temps de travail - Respecter la durée prévue pour les soins - Adapter la durée prévue des soins en fonction des contingences 	C10. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites

UAA2 Effectuer des démonstrations et conseiller les bénéficiaires pour la construction et le maintien d'une image positive de soi

2.1 Collecter les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale dans une perspective d'une prise en charge globale du bénéficiaire

SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.1.1. Expliquer son rôle aux autres intervenants		
<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle et les responsabilités de l'esthéticien social par rapport aux autres intervenants (infirmières, médecins, kiné, ergothérapeutes,) 	<ul style="list-style-type: none"> - Préciser son rôle, ses interventions, ses limites, ... par rapport aux autres intervenants 	<p>C11. En autonomie de décision, collecter les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale dans une perspective d'une prise en charge globale du bénéficiaire dans des situations similaires complexes</p>
2.1.2. Obtenir les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale		
<ul style="list-style-type: none"> - Les notions de base de différentes pathologies dans les différents services hospitaliers : <ul style="list-style-type: none"> • hémato-oncologie • sénologie • soins palliatifs • maternité • gériatrie • psychiatrie • hôpitaux de jour • maison de repos et de santé - Les principales problématiques rencontrées dans les différents milieux sociaux - Les caractéristiques liées aux différents états et les différentes pathologies : état physique, mental, social et psychologique - Les produits de soins autorisés/interdits 	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir les informations utiles - Appliquer les techniques de communication adéquates avec tous les intervenants 	<p>C11. En autonomie de décision, collecter les informations utiles auprès de l'équipe médico-sociale dans une perspective d'une prise en charge globale du bénéficiaire dans des situations similaires complexes</p>

La communication : attitudes, techniques de communication professionnelle adaptées		
------------------------------------------------------------------------------------	--	--

2.2 Entrer en contact avec le bénéficiaire		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.2.1. Adopter une tenue et une présentation appropriée		
<ul style="list-style-type: none"> - Les principes élémentaires d'hygiène personnelle et de tenue professionnelle d'un esthéticien social - Les principes d'hygiène professionnelle spécifiques aux milieux d'activité : hospitalier, maisons de repos et de soins 	<ul style="list-style-type: none"> - Porter une tenue professionnelle adaptée - Appliquer les principes d'hygiène à son propre égard - Appliquer les principes d'hygiène professionnelle spécifiques au milieu dans lequel l'activité est exercée 	C12. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes
2.2.2 Présenter au bénéficiaire son rôle, les services proposés et les modalités d'intervention		
<ul style="list-style-type: none"> - Le rôle de l'esthéticien social - Les services proposés : types de services, caractéristiques, bénéfiques... - Les modalités d'intervention. - La communication : attitudes, techniques de communication professionnelle adaptées - La terminologie professionnelle (massage, pédicurie, manucurie, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter au bénéficiaire le rôle de l'esthéticien social - Expliquer les services proposés et les modalités d'intervention - Adapter la terminologie professionnelle au bénéficiaire - Adopter les attitudes favorisant la confiance du bénéficiaire - Adopter les techniques de communication adéquate (verbale, non-verbale, ...) 	C12. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes
2.2.3. Entendre les souhaits du bénéficiaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de communication adaptées à l'identification des besoins : observation du bénéficiaire, écoute active, questionnement, reformulation, argumentation - Les différents profils de bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger sur les soins reçus antérieurement ou recréer le dialogue avec un ancien bénéficiaire - Appliquer les techniques de communication adaptées aux besoins identifiés 	C12. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes lors de résolution de problèmes concrets- situations inédites

2.2.4. Cerner les attentes du bénéficiaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques d'observation adaptées - Les besoins fondamentaux de l'être humain - Les besoins spécifiques esthétiques adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques d'observation (par la vue, le toucher) - Poser des hypothèses sur les besoins perturbés du bénéficiaire - Déterminer les caractéristiques du bénéficiaire (morphologie, style, âge, pathologie, affections physiques et/ou psychiques) 	C12. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets- situations inédites
2.2.5. Suggérer un soin esthétique approprié sur base des souhaits, des attentes et des informations collectées précédemment		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de communication adaptées : observation du bénéficiaire, écoute active, questionnement, reformulation, argumentation, négociation, notions de base d'empathie - Les caractéristiques liées aux différents états et les différentes pathologies : état physique, mental, social et psychologique - Les spécificités des soins (durée, efficacité, utilité, limites, bien-être apporté...) selon les pathologies, les moyens disponibles - Les bienfaits du soin esthétique pour le rétablissement psycho-social du bénéficiaire - Les désavantages et les risques de tel ou tel soin esthétique - Les techniques spécifiques au bien- être, au maintien ou à la reconstruction d'une image positive de soi 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques de communication et d'argumentation - Proposer une prise en charge (durée des soins, bienfaits, résultats) répondant aux besoins, aux attentes et à l'état du bénéficiaire 	C12. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets- situations inédites

2.2.6. Convenir d'un projet de soin esthétique avec l'utilisateur		
<ul style="list-style-type: none"> - Les spécificités des soins (durée, efficacité, utilité, limites, bien-être apporté...) selon les pathologies, les moyens disponibles - Les techniques de communication adaptées : observation du bénéficiaire, écoute active, questionnement, reformulation, argumentation, négociation, notions de base d'empathie 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques de communication et d'argumentation - Négocier le projet selon les interventions du bénéficiaire 	C12. En autonomie de décision, entrer en contact avec le bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets- situations inédites

2.3 Vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.3.1. Prendre en considération les contre-indications éventuelles à tel ou tel type de soin esthétique		
<ul style="list-style-type: none"> - Les contre-indications éventuelles à un soin esthétique : médicales, psychologiques, sociales, émotionnelles, environnementales, ... du bénéficiaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Ajuster le soin proposé en fonction des contre-indications 	C13. En autonomie de décision, vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences lors de résolution de problèmes concrets- situations inédites
2.3.2. Confirmer le soin esthétique auprès de l'utilisateur ou lui proposer une alternative		
<ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de communication adaptées : argumentation assertive, négociation, ... et attitudes favorisant son bien-être 	<ul style="list-style-type: none"> - Confirmer le soin esthétique - Proposer des alternatives possibles 	C13. En autonomie de décision, vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences lors de résolution de problèmes concrets- situations inédites
2.3.3. Intégrer les contraintes		
<ul style="list-style-type: none"> - Les contraintes de lieu (chambre médicalisée, espace bien-être, ...) - Les contraintes liées au timing 	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer la faisabilité du soin proposé sur la base des contraintes - Adapter les techniques, les matériels, les produits appropriés 	C13. En autonomie de décision, vérifier la faisabilité du projet envisagé en fonction des contingences lors de résolution

		de problèmes concrets- situations inédites
2.4 Etablir une relation humaine appropriée avec le bénéficiaire		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.4.1. Adopter une attitude respectueuse à l'égard de la personne		
<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins fondamentaux de l'être humain - Le silence et l'écoute du non verbal - Les émotions, leur sens et leur utilité - La déontologie professionnelle spécifique à chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une relation de confiance et de compréhension mutuelle avec le bénéficiaire - Mobiliser les outils d'écoute active et empathie appropriés - Utiliser les techniques de questionnement et de reformulation, facilitant l'expression du bénéficiaire et la clarification de ses demandes et de ses besoins 	C14. En autonomie de décision, établir une relation humaine appropriée avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes
2.4.2. Pratiquer l'écoute active, l'empathie		
<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins fondamentaux de l'être humain - Le silence et l'écoute du non verbal - Les émotions, leur sens et leur utilité - La déontologie professionnelle spécifique à chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une relation de confiance et de compréhension mutuelle avec le bénéficiaire - Mobiliser les outils d'écoute active et empathie appropriés - Utiliser les techniques de questionnement et de reformulation, facilitant l'expression du bénéficiaire et la clarification de ses demandes et de ses besoins 	C14. En autonomie de décision, établir une relation humaine appropriée avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes
2.4.3. Rassurer, apaiser la personne		
<ul style="list-style-type: none"> - Les besoins fondamentaux de l'être humain - Le silence et l'écoute du non verbal - Les émotions, leur sens et leur utilité - La déontologie professionnelle spécifique à chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire 	<ul style="list-style-type: none"> - Établir une relation de confiance et de compréhension mutuelle avec le bénéficiaire - Mobiliser les outils d'écoute active et empathie appropriés - Utiliser les techniques de questionnement et de reformulation, facilitant l'expression du bénéficiaire et la clarification de ses demandes et de ses besoins 	C14. En autonomie de décision, établir une relation humaine appropriée avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes

2.4.4. Respecter le secret médical partagé		
<ul style="list-style-type: none"> - La notion de secret partagé - Les techniques de communication et de comportement adaptées aux situations de dialogue pendant le soin 	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter la déontologie professionnelle - Respecter la notion de secret partagé 	C14. En autonomie de décision, établir une relation humaine appropriée avec le bénéficiaire dans des situations similaires complexes

2.5 Déterminer les limites de la prise en charge du bénéficiaire		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.5.1. Déterminer les limites que l'on doit poser dans le cadre de son travail et les respecter		
<ul style="list-style-type: none"> - Le respect de soi et de l'autre - Les compétences relationnelles : écoute active, écouter sans juger, savoir dire non. - Les dangers de l'empathie : s'engager sans s'impliquer 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une distance adéquate entre soi et le bénéficiaire - Appliquer les limites (ne pas donner son numéro de téléphone, ne pas se rendre au domicile d bénéficiaire en dehors des prestations prévues, ne pas rendre visite au bénéficiaire en dehors des soins) 	C15. En autonomie de décision, déterminer les limites de la prise en charge du bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets- situations inédites
2.5.2 Ne pas projeter sa propre histoire dans la relation que l'on établit avec le bénéficiaire		
<ul style="list-style-type: none"> - Les différents systèmes de perception et d'analyse du monde 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecouter de manière objective - Ne pas transposer sa propre vision sur le mode de vie du bénéficiaire - Ne pas faire de suppositions 	C15. En autonomie de décision, déterminer les limites de la prise en charge du bénéficiaire lors de résolution de problèmes concrets- situations inédites

2.6 Conseiller les produits cosmétiques adéquats aux troubles de la peau et des phanères		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.6.1. Analyser l'état de la peau et des phanères (ongles, poils) du bénéficiaire		
<ul style="list-style-type: none"> - La peau et les phanères sains : constitution, fonctionnement, types, caractéristiques,... - La peau et les phanères pathologiques : notions de base, anomalies, traitement, ... - Les effets néfastes (délétères) de la chimiothérapie/radiothérapie/immunothérapie sur la peau et les phanères 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier une infection/anomalie des phanères. - Identifier les effets de la chimiothérapie/radiothérapie/immunothérapie sur la peau et les phanères - Transmettre les informations/observations auprès du personnel médical/paramédical afin d'adapter le traitement 	C16. En autonomie de décision, conseiller les produits cosmétiques adéquats aux troubles de la peau et des phanères dans des situations similaires complexes
2.6.2. Prendre connaissance des effets secondaires des traitements sur la peau/les phanères		
<ul style="list-style-type: none"> - La peau et les phanères sains : constitution, fonctionnement, types, caractéristiques, ... - La peau et les phanères pathologiques : notions de base, anomalies, traitement, ... - Les effets néfastes (délétères) de la chimiothérapie/radiothérapie/immunothérapie sur la peau et les phanères 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier une infection/anomalie des phanères. - Identifier les effets de la chimiothérapie/radiothérapie/immunothérapie sur la peau et les phanères - Transmettre les informations/observations auprès du personnel médical/paramédical afin d'adapter le traitement 	C16. En autonomie de décision, conseiller les produits cosmétiques adéquats aux troubles de la peau et des phanères dans des situations similaires complexes
2.6.3. Sélectionner les produits cosmétiques adéquats en fonction de l'état de la peau/des phanères		
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits adaptés aux différents troubles des phanères (types, caractéristiques, composantes chimiques, vertus et contrindications) 	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les produits adaptés - Suggérer les produits adaptés - Expliquer comment appliquer le produit 	C16. En autonomie de décision, conseiller les produits cosmétiques adéquats aux troubles de la peau et des phanères dans des situations similaires complexes
2.6.4. Adapter le choix et l'utilisation des produits en fonction des résultats		
<ul style="list-style-type: none"> - Les produits adaptés aux différents troubles des phanères (types, caractéristiques, composantes chimiques, vertus et contrindications) 	<ul style="list-style-type: none"> - Remplacer le produit si incompatibilité ou intolérance diagnostiquées. - Proposer des alternatives possibles 	C16. En autonomie de décision, conseiller les produits cosmétiques adéquats aux troubles de la peau et des phanères dans des situations similaires complexes

2.7 Orienter à l'acquisition de prothèse capillaire et à l'acquisition et la pose d'accessoire		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.7.1. Orienter le bénéficiaire vers des spécialistes de prothèses capillaires		
<ul style="list-style-type: none"> - Les prothèses capillaires : types, caractéristiques, avantages et inconvénients, gamme de prix - Les techniques de communication adaptées au conseil du bénéficiaire (respect, sensibilité, vocabulaire adapté) 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins du bénéficiaire en matière de prothèse capillaire - Communiquer de manière adaptée 	C17. En autonomie de décision, orienter à l'acquisition de prothèse capillaire et à l'acquisition et la pose d'accessoire dans des situations similaires complexes
2.7.2. Répertorier les types d'accessoires et proposer l'accessoire approprié en fonction de la saison, de l'âge du bénéficiaire, de son style, de la durée du traitement, ...		
<ul style="list-style-type: none"> - Les accessoires appropriés : types, caractéristiques, avantages et inconvénients, gamme de prix, les interventions possibles des mutuelles, des assurances - Les techniques de communication adaptées au conseil du bénéficiaire (respect, sensibilité, vocabulaire adapté) 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les besoins du bénéficiaire en matière d'accessoires - Sélectionner les accessoires en fonction du bénéficiaire (âge, style, moyens financiers) et en fonction du contexte (saison, durée du traitement) - Expliquer les avantages et les inconvénients de chaque accessoire sélectionné - Faire valoir les mérites des accessoires proposés - Faire preuve de créativité 	C17. En autonomie de décision, orienter à l'acquisition de prothèse capillaire et à l'acquisition et la pose d'accessoire dans des situations similaires complexes
2.7.3. Faire une démonstration à la pose d'accessoire		
<ul style="list-style-type: none"> - Les accessoires appropriés : types, caractéristiques, avantages et inconvénients, prix, meilleures adresses, ... - La pose d'accessoires : technique 	<ul style="list-style-type: none"> - Rassurer le bénéficiaire, stimuler sa confiance en lui-même - Appliquer les techniques de pose d'accessoire en expliquant pas à pas les étapes de la procédure 	C17. En autonomie de décision, orienter à l'acquisition de prothèse capillaire et à l'acquisition et la pose d'accessoire dans des situations similaires complexes

2.8 Favoriser la construction ou le maintien d'une image de soi positive		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.8.1. Donner des conseils de maquillage, d'artifice		
<ul style="list-style-type: none"> - L'importance des soins esthétiques pour le confort physique, la construction et la restauration de l'image de soi, pour un bien-être relationnel axé sur le toucher - Les notions de maquillage « bonne-mine », d'artifices adaptés aux troubles des phanères 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser la relation entre les effets secondaires des traitements médicaux sur le physique du bénéficiaire et la dégradation de l'image de soi qui en résulte - Prodiguer les conseils de maquillage adéquats adaptés à la construction d'une image de soi positive 	C18. En autonomie de décision, favoriser la construction ou le maintien d'une image de soi positive lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites
2.8.2. Faire une démonstration		
<ul style="list-style-type: none"> - Les notions de maquillage « bonne-mine », d'artifices - Le maquillage : techniques et mode opératoire 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les techniques de réalisation du maquillage et d'artifice adaptées à la construction et/ou au maintien d'une image de soi positive 	C18. En autonomie de décision, favoriser la construction ou le maintien d'une image de soi positive lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites

2.9 Relayer auprès de l'entourage les informations nécessaires à une prise en charge esthétique favorisant la détente du bénéficiaire⁹		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.9 1. Donner des conseils de massage		
<ul style="list-style-type: none"> - Le massage bien être : le rôle primordial de l'organe "peau" et l'intérêt thérapeutique et éducatif du "toucher" - Les techniques de massage adaptées aux besoins du bénéficiaire (peau sèche et fragilisée, ...) - Les techniques de massage adaptées aux bénéficiaires cancéreux, alcooliques, bénéficiaires en maternité, ... (peau sèche et fragilisée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer l'intérêt du massage bien-être et l'importance du toucher. - Sélectionner le type de massage adéquat aux besoins du bénéficiaire - Appliquer la technique de massage adéquate en expliquant pas à pas les étapes de la procédure 	C19. En autonomie de décision, relayer auprès de l'entourage les informations nécessaires à une prise en charge esthétique favorisant la détente du bénéficiaire dans des situations similaires complexes
2.9.2. Faire une démonstration		
<ul style="list-style-type: none"> - Le massage bien être : le rôle primordial de l'organe "peau" et l'intérêt thérapeutique et éducatif du "toucher" - Les techniques de massage adaptées aux besoins du bénéficiaire (peau sèche et fragilisée, ...) - Les techniques de massage adaptées aux bénéficiaires cancéreux, alcooliques, bénéficiaires en maternité, ... (peau sèche et fragilisée, ...) 	<ul style="list-style-type: none"> - Expliquer l'intérêt du massage bien-être et l'importance du toucher - Sélectionner le type de massage adéquat aux besoins du bénéficiaire - Appliquer la technique de massage adéquate en expliquant pas à pas les étapes de la procédure 	C19. En autonomie de décision, relayer auprès de l'entourage les informations nécessaires à une prise en charge esthétique favorisant la détente du bénéficiaire dans des situations similaires complexes
2.10 Organiser et dispenser des ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...)		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.10.1. Planifier les ateliers en fonction des besoins des bénéficiaires		
<ul style="list-style-type: none"> - Le profil psychologique, physique, mental, environnemental, ... et les besoins des bénéficiaires - Les besoins des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Planifier les ateliers en fonction des besoins des bénéficiaires 	C20. En autonomie de décision, organiser et dispenser des ateliers de conseil beauté et

		bien-être (maquillage, image positive de soi, ...) dans des situations similaires complexes
2.10.2. Organiser le lieu d'accueil		
- Les techniques d'accueil - Les lieux d'accueil possibles	- Aménager le lieu d'accueil - Utiliser la technique d'accueil la plus adéquate	C20. En autonomie de décision, organiser et dispenser des ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...) dans des situations similaires complexes
2.10.3. Faire une démonstration		
- Les différentes techniques de soins esthétiques prévus dans le planning des ateliers	- Appliquer les techniques de réalisation du soin esthétique en expliquant pas à pas les étapes de la procédure	C20. En autonomie de décision, organiser et dispenser des ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...) dans des situations similaires complexes
2.10.4. Donner des conseils beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi...) personnalisés aux bénéficiaires concernés		
- Les produits adaptés aux différents troubles des phanères (types, caractéristiques, composantes chimiques, vertus et contrindications) - Les types de conseil à donner pour la construction et/ou le maintien d'une image de soi positive	- Stimuler la confiance en soi, une attitude positive de sa propre image, ... - Sélectionner les conseils appropriés en fonction du profil du bénéficiaire	C20. En autonomie de décision, organiser et dispenser des ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...) dans des situations similaires complexes
2.10.5. Organiser les ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...)		
- Le profil psychologique et les besoins du bénéficiaire L'organisation d'un atelier	- Identifier les besoins et les attentes des bénéficiaires - Gérer le déroulement des ateliers en tenant compte des contraintes (budget, ressources, lieu d'accueil, timing, ...) Faire remonter l'information à l'équipe médico-sociale par rapport aux bienfaits des soins esthétiques prodigués et de l'état général de santé	C20. En autonomie de décision, organiser et dispenser des ateliers de conseil beauté et bien-être (maquillage, image positive de soi, ...) dans des situations similaires complexes

	des bénéficiaires par rapport aux traitements médicaux en cours	
--	-----------------------------------------------------------------	--

2.11 Respecter les règles professionnelles		
SAVOIRS	APTITUDES	COMPETENCES
2.11.1. Respecter les règles liées à la sécurité		
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du matériel - Composition des produits - Notions de sécurité et d'hygiène dans la relation et la tenue professionnelles - Notions de secourisme adaptées à la profession - Notions de stérilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) - Limiter les risques d'allergie et de contamination - Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis du bénéficiaire, de ses collègues et de soi-même - Porter une tenue professionnelle adaptée (tunique, tablier, gants, chaussures, masque) - Réagir adéquatement lors d'une allergie, d'un évanouissement, d'une brûlure - Désinfecter par stérilisation le matériel et les outils 	C21. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites

2.11.2. Respecter les règles liées à l'hygiène		
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du matériel - Composition des produits - Notions de sécurité et d'hygiène dans la relation et la tenue professionnelles - Notions de secourisme adaptées à la profession - Notions de stérilisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité à l'égard du matériel, des produits, de la cabine et du linge (avant, pendant et après le soin) - Limiter les risques d'allergie et de contamination - Appliquer les règles de sécurité et d'hygiène vis-à-vis du bénéficiaire, de ses collègues et de soi-même - Porter une tenue professionnelle adaptée (tunique, tablier, gants, chaussures, masque) - Réagir adéquatement lors d'une allergie, d'un évanouissement, d'une brûlure - Désinfecter par stérilisation le matériel et les outils 	C21. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites
2.11.3. Respecter les règles liées à l'ergonomie et la manutention		
<ul style="list-style-type: none"> - Notions d'ergonomie - Organisation rationnelle du travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Adopter des postures ou positions de travail appropriées (ergonomie) - Installer confortablement le bénéficiaire - Organiser de façon rationnelle le poste de travail 	C21. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles dans des situations similaires complexes
2.11.4. Respecter les règles liées à la protection de l'environnement		
<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation rationnelle des produits - Réglementation sur le tri sélectif dans une perspective de développement durable 	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser les produits de façon rationnelle - Respecter la réglementation concernant le tri sélectif 	C21. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles dans des situations similaires complexes
2.K.5. Gérer son temps de travail		
<ul style="list-style-type: none"> - Gestion du temps et du stress personnel - Organisation rationnelle des tâches 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser et gérer son temps de travail - Respecter la durée prévue pour les soins - Adapter la durée prévue des soins en fonction des contingences 	C21. En autonomie de décision, respecter les règles professionnelles lors de résolution de problèmes concrets - situations inédites

Glossaire spécifique au métier

- ✓ **Accessoire** : suite à la chimiothérapie, plusieurs accessoires peuvent aider à couvrir ou à masquer la perte de cheveux : foulard, turban, chapeau, bonnet, casquette, béret, des prothèses capillaires. Le port de prothèse capillaire ne fait pas l'objet d'une démonstration dans le profil de l'esthéticien social, car il s'agit d'une compétence professionnelle du Coiffeur.
- ✓ **Artifice** : ce terme est utilisé par la Coprofor en complément du maquillage pour pallier aux troubles de la peau et des phanères, comme par exemple le camouflage de cicatrices, la pose de faux cils.
- ✓ **Assertivité** : l'assertivité désigne le fait de défendre ses droits personnels et d'exprimer ses pensées et ses convictions de façons directe, honnête, ferme et appropriée et appropriée. <http://www.assertivite.net/definition-assertivite/>
- ✓ **Bénéficiaire** : le terme a été préféré à celui d'usager afin de respecter l'appellation que l'on retrouve dans la réalité professionnelle sans privilégier ni l'aspect médical ni l'aspect commercial des termes « patient » ou « client ».
- ✓ **Besoins fondamentaux de l'être humain** : Selon le modèle de l'américaine Virginia Henderson (1897-1996), les besoins fondamentaux de l'être humain peuvent être classés selon une liste ordonnée que les professionnels de santé utilisent lors des soins d'une personne malade ou en bonne santé. <http://www.infirmiers.com/etudiants-en-ifsj/cours/cours-soins-infirmiers-virginia-henderson.html>
- ✓ **Contingences** : le mot contingence fait référence à la théorie organisationnelle de la contingence de H. Mintzberg, qui affirme que la nature de l'environnement a un impact sur la performance organisationnelle. Donc, le fonctionnement interne d'une organisation dépend de deux variables :
 - L'environnement extérieur : les clients, les fournisseurs...
 - La cohérence interne du système : cohérence entre les sous-systèmes qui s'organisent pour maintenir certaines caractéristiques de l'organisation qui permet sa régulation.https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_de_la_contingence
- ✓ **Détermination des limites** : l'identité personnelle est un ensemble complexe composé de notre être physique, nos émotions, nos comportements, nos pensées, nos capacités, nos désirs, nos choix, nos limitations, nos refus. Déterminer nos limites nous permet de construire notre moi et nous aide à choisir ce que nous voulons et pouvons donner en toute liberté.
Extrait de l'article : « Savoir dire non (ou comment établir des relations saines et garder sa liberté), Auteur : [Anne-Marie Sirakorzian](#), source web : <http://pouvoirdechanger.com/decouvrir/vie/direnon/>

- ✓ **Massage bien-être** : l'aptitude du toucher-massage, face à la douleur, à l'inconfort, au mal être des usagers, peut-être une alternative à certains traitements médicaux lourdes (comme entre autres, l'administration des psychotropes). Des "pauses massage" animées par des esthéticiens sociales permettent aujourd'hui de sensibiliser les usagers et de diminuer leur stress.
<http://www.mieux-etre.org/Pour-la-reconnaissance-du-Massage.html>
http://ronaldmary.over-blog.com/pages/1er_chapitre_Laffaire_Massage_BienEtre-1084367.html
- ✓ **Modalités d'intervention** : elles incluent le mode opératoire, les différentes techniques à mettre en œuvre en fonction des contingences.
- ✓ **Mieux être** : un mot qu'utilisent les scientifiques du comportement pour décrire un état dynamique de bien-être physique, mental, social et spirituel qui permet à une personne d'atteindre son plein potentiel et de mener une vie agréable.
- ✓ **Prise en charge globale de l'utilisateur** : sur la base du modèle bio-psycho-social proposé par le médecin psychiatre Engel, la prise en charge globale du patient s'oppose à une lecture exclusive via un [modèle biomédical, psychologique](#) ou [antipsychiatrique](#). Elle nécessite une prise en charge pluridisciplinaire et beaucoup de temps, ce qui justifie et légitime l'action de l'esthéticien social au sein de l'équipe médicale.
- ✓ **Santé** : la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.
Définition de la Santé de l'OMS, Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946.
- ✓ **Soin esthétique** : Nous distinguons le soin esthétique du soin infirmier, conformément à la législation de référence en la matière. L'esthéticien social respecte les limites de ses responsabilités en passant le relais à qui de droit en cas de nécessité de prise en charge médicale.
- ✓ **Utilisateur** : le terme a été préféré à celui de patient ou de client afin de rendre compte de la diversité des contextes professionnels sans pour autant privilégier ni l'aspect médical ni l'aspect commercial des termes sus indiqués.

Troisième partie

Éléments disciplinaires nécessaires à l'exercice du métier

L'enseignement qualifiant est composé d'une formation optionnelle mais aussi d'une formation commune.

En invitant les professeurs de cours de formation commune à parcourir les unités d'acquis d'apprentissage et à se concerter avec leurs collègues des cours techniques et pratiques, nous obtiendrons une mise en valeur légitime de ces cours en leur adjoignant du sens.

La séparation des matières, si elle est indispensable pour construire des savoirs, n'est cependant pas représentative des réalités rencontrées.

L'ensemble des cours de la formation commune et de la formation optionnelle vise les objectifs établis par le décret « Missions » et le Code de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire.

Les compétences relatives aux cours de formation générale nécessaires dans les cours techniques et pratiques sont souvent supposées acquises **bien plus tôt** dans la formation. Il n'empêche qu'il sera utile de les **réactiver** ici, encourageant ainsi une formation en spirale.

De plus, les programmes insistent régulièrement sur une mise en situation devant se référer à une situation problème significative, illustrée par des contextes qui donnent du sens. Il serait aberrant de ne pas se servir des contextes professionnels pour mettre les programmes en œuvre.

Grâce au travail collaboratif (circulaire 7167 du 03/06/19) qui préconise notamment la concertation horizontale et verticale, l'équipe éducative trouvera l'occasion de faire des liens entre les cours de la formation commune et les cours de l'OBG, afin de susciter l'intérêt des élèves et donner du sens aux apprentissages.

Quatrième partie

Profil d'évaluation (PE)

Vous retrouverez ci-dessous un tableau récapitulatif qui reprend le **nombre d'attestations** de validation à délivrer.

Il y aura lieu de décerner **deux attestations** de validation au total pour l'obtention du Certificat de qualification " Esthéticien social/Esthéticienne sociale "

UAA 1	1 Attestation	Réaliser des soins esthétiques adaptés
UAA 2	1 Attestation	Effectuer des démonstrations et conseiller les bénéficiaires pour la construction et le maintien d'une image positive de soi

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA1

UAA1 - Réaliser des soins esthétiques adaptés

ÉLÉMENTS CRITIQUES DE CONTEXTE

- **Tâches**

- Collecter les informations utiles ;
- Entrer en contact avec le bénéficiaire ;
- Organiser l'aménagement du poste de travail ;
- Réaliser les soins esthétiques adaptés ;
- Respecter les règles professionnelles.

- **Mise en situation**

- Situation réelle pratique en milieu autre que l'institut de beauté (milieu hospitalier, maison de repos, ...).

- **Complexité**

- Type de bénéficiaire : accueil d'au moins 2 personnes souffrant de troubles différents (physiques, psychologiques et/ou sociaux) ;
- Type de soin esthétique : au moins 2 soins esthétiques dont 1 soin adapté aux troubles de la peau/des phanères et 1 massage bien-être

- **Autonomie**

- Autonomie d'exécution pour toutes les tâches ;
- Autonomie de décision opérationnelle pour toutes les tâches.

- **Temps de réalisation**

- À fixer par l'opérateur d'enseignement et de formation et/ou adapté en fonction du contexte de réalisation de l'épreuve (exemple : service hospitalier...).

- **Conditions de réalisation / A fournir à l'apprenant**

- Cf. profil d'équipement : rubrique matériel de base mobile ;
- Les consignes de l'équipe médico-sociale.

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. DE L'UAA1

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ⁴	Réussite de l'IG Oui/Non ⁵
1. Adéquation de la relation et de la communication	1.1 Les techniques de communication verbale et non verbale sont adaptées au profil de bénéficiaire, à ses besoins et souhaits	
	1.2 La communication avec l'équipe médico-sociale est établie adéquatement	
	1.3 La relation avec le bénéficiaire est maintenue tout au long de la prestation professionnelle	
2. Pertinence de l'analyse	2.1 Les éléments pertinents du contexte ont été repérés	
	2.2 La proposition de soin esthétique est appropriée aux besoins du bénéficiaire (fiche diagnostique, fiche client, ...)	
	2.3 Les limites de la prise en charge du bénéficiaire sont fixées en fonction des prérogatives professionnelles	
3. Rigueur de la démarche	3.1 L'organisation des soins esthétiques est efficace (préparation du poste de travail, du matériel, gestion rationnelle de produits)	
	3.2 Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée	
	3.3 Les techniques de soins esthétiques sont adaptées aux contingences (contre-indications, contraintes de lieu, de temps)	
4. Conformité de la prestation	4.1 La réalisation des soins esthétiques est conforme à la proposition de	

⁴ Les **conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁵ Le **seuil de réussite** est déterminé par les organismes d'enseignement et de formation (OEF) : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

	soin esthétique	
5. Respect de règles professionnelles	5.1 Les règles liées à la sécurité, à l'hygiène, à l'ergonomie, à la protection de l'environnement sont respectées	
	5.2. Les règles liées à la déontologie du lieu de travail sont respectées (respect du secret médical partagé)	
	5.3 La protection et le confort du bénéficiaire sont assurés tout au long de la prestation	

SITUATION D'ÉVALUATION REPRÉSENTATIVE DE L'UAA2

UAA2 – Effectuer des démonstrations et conseiller les bénéficiaires pour le bien-être, la construction et le maintien d'une image positive de soi

ÉLÉMENTS CRITIQUES DE CONTEXTE

- **Tâches**

- Collecter les informations utiles ;
- Entrer en contact avec le bénéficiaire ;
- Conseiller le bénéficiaire ;
- Effectuer des démonstrations
- Planifier des ateliers.

- **Mise en situation**

- Situation réelle pratique pour la prise de contact, le conseil, y compris les démonstrations (pose d'accessoire, maquillage, artifice, massage) ;
- Situation théorique⁶ pour la planification d'ateliers.

- **Complexité**

- Contexte :
 - Type de bénéficiaire : accueil d'au moins 2 personnes souffrant de troubles différents (physiques, psychologiques et/ou sociaux).
- Activités attendues :

⁶ Les organismes d'enseignement et de formation (O.E.F.) ne pouvant garantir que l'entièreté des tâches pourra être accomplie en situation réelle (stages, contrats, ...) pour tous les apprenants, des situations théoriques seront prévues pour couvrir les éléments manquants.

- Conseil pour le bien-être, la construction et le maintien d'une image de soi positive ;
- Conseil en matière d'application produits cosmétiques, de pose d'accessoire ou d'artifice, de maquillage, de massage ;
- Démonstration d'au moins 2 techniques (pose d'accessoire, maquillage, artifice, massage) adaptée aux bénéficiaires ;
- Planification d'au moins 1 atelier.

- **Autonomie**

- Autonomie d'exécution pour toutes les tâches ;
- Autonomie de décision opérationnelle pour toutes les tâches.

- **Temps de réalisation**

- À fixer par les OEF et/ou adapté en fonction du contexte de réalisation de l'épreuve (exemple : service hospitalier, ...).

- **Conditions de réalisation / A fournir à l'apprenant**

- Cf. profil d'équipement : rubrique matériel de base mobile ;
- Les consignes de l'équipe médico-sociale.

-

Remarque : Les éléments critiques de contexte (contraintes) sont à destination des concepteurs d'épreuves ! Bien entendu, lors de la conception des épreuves d'évaluation, les concepteurs veilleront à formuler les tâches, consignes, ... à communiquer aux candidats en tenant compte du degré d'autonomie et de complexité attendus.

CADRE DE REFERENCE D'EVALUATION S.F.M.Q. DE L'UAA2

CRITERES INCONTOURNABLES	INDICATEURS GLOBALISANTS INCONTOURNABLES ⁷	Réussite de l'IG Oui/Non ⁸
1. Adéquation de la relation et de la communication	1.1 Les techniques de communication verbale et non verbale sont adaptées au profil de bénéficiaire, à ses besoins et souhaits	
	1.2 La communication avec l'équipe médico-sociale est établie adéquatement	
	1.3 La relation avec le bénéficiaire est maintenue tout au long de la prestation professionnelle	
2. Pertinence de l'analyse	2.1 Les éléments pertinents du contexte ont été repérés	
	2.2 La proposition de soin esthétique est appropriée aux besoins du bénéficiaire (fiche diagnostique, fiche client, fiche conseil, ...)	
	2.3 Les limites de la prise en charge du bénéficiaire sont fixées en fonction des prérogatives professionnelles	
3. Rigueur de la démarche	3.1 L'organisation des soins esthétiques est efficace (préparation du poste de travail, du matériel, gestion rationnelle de produits)	
	3.2 Le matériel et les produits sont utilisés de manière appropriée	
	3.3 Les techniques de soins esthétiques sont adaptées aux contingences (contre-indications, contraintes de lieu, de temps)	
4. Conformité de la prestation	4.1 Le choix de démonstrations (d'application produits cosmétiques, de pose	

⁷ Les **conditions de réussite** sont déterminées par le cadre de référence d'évaluation S.F.M.Q. :

- un critère est réussi si tous les indicateurs globalisants sont réussis,
- la situation d'évaluation représentative est réussie si tous les critères sont réussis.

⁸ Le **seuil de réussite** est déterminé par les organismes d'enseignement et de formation (OEF) : Les modalités de mesure de chaque indicateur globalisant seront déterminées par les OEF en fonction de l'épreuve qu'ils construiront dans le respect des éléments critiques du contexte précisés à la page précédente.

	d'accessoire ou d'artifice, de maquillage, de massage) est adapté aux besoins du bénéficiaire	
	4.2 Les démonstrations (d'application de produits cosmétiques, de pose d'accessoire ou d'artifice, de maquillage, de massage) sont correctement effectuées	
	4.3 Les conseils pour le bien-être, la construction et le maintien d'une image de soi positive sont adaptés aux bénéficiaires	
	4.4 Les conseils en matière d'application de produits cosmétiques, de pose d'accessoire ou d'artifice, de maquillage, de massage sont adaptés aux bénéficiaires	
	4.5 La planification des ateliers-bien-être est efficace (logistique, déroulement des ateliers)	
5. Respect de règles professionnelles	5.1 Les règles liées à la sécurité, à l'hygiène, à l'ergonomie, à la protection de l'environnement sont respectées	
	5.2. Les règles liées à la déontologie du lieu de travail sont respectées (respect du secret médical partagé)	
	5.3 La protection et le confort du bénéficiaire sont assurés tout au long de la prestation	

Cinquième partie

Profil d'équipement

Remarque : L'ensemble de l'équipement repris ci-dessous est mis à disposition des apprenants au sein de l'établissement d'enseignement ou de formation de l'O.E.F. et/ou dans tout autre lieu d'apprentissage (extra-muros) équipé en conséquence. En outre, tant les infrastructures que le matériel devront répondre aux normes de sécurité en vigueur.

EQUIPEMENT DE BASE

A INSTALLATIONS / EQUIPEMENTS

UAA →	1	2
Vestiaire ou paravent	X	X
Lavabo avec eau chaude et eau froide	X	X
Distributeur de papier feuille à feuille	X	X
Miroirs	X	X
Toilettes	X	X
Table multifonction	X	X
Table et/ou guéridon	X	X
Chaise et/ou tabouret réglable	X	X

B. MATERIEL / OUTILLAGE

UAA →	1	2
Chauffe cire et/ou résine	X	X
Chauffe serviette	X	X
Bandelettes	X	X
Rouleau protecteur	X	X
Support nuque et genou	X	X
Stérilisateur	X	X

Poubelle de table	X	X
Pot à pinceau	X	X
Différents pinceaux	X	X
Peigne à cils	X	X
Brosse à cils	X	X
Coupelles	X	X
Spatules	X	X
Bâtonnets	X	X
Taille crayon	X	X
Éponges de démaquillage	X	X
Coton-tige	X	X
Coton	X	X
Mouchoirs en papier	X	X
Pince à épiler	X	X
Ciseaux	X	X
Pinces à ongles diverses	X	X
Bol	X	X
Limes diverses	X	X
Polissoir	X	X
Brosse à ongle	X	X
Repoussoir	X	X
Gants à usage unique de préférence en vinyle	X	X
Charlotte	X	X
Antiseptique	X	X

C. CONSOMMABLES

UAA →	1	2
Produits soins visage/corps adaptés	X	X
Produits maquillage adaptés	X	X
Produits massage adaptés	X	X
Accessoires et artifices pour la démonstration	X	X
Produits désinfectants spécifiques	X	X
Produits manucure/pédicure adaptés	X	X

INFORMATIONS UTILES (à titre indicatif)

1. Sites* :

- Fondation contre le cancer (Belgique) : <http://www.cancer.be/la-fondation-contre-le-cancer>
- Institut National du Cancer (INCa, France) :
<http://www.e-cancer.fr/Patients-et-proches/Qualite-de-vie/Prendre-soin-des-cheveux-et-de-la-peau/Accessoires>
- Paraitre bien, pour être mieux, Conseils de beauté en cas de cancer : http://www.cancer.be/sites/default/files/publication/STK-Guide-de%20beaute_0.pdf
- Manuel RISKTRAINER pour l'esthéticien :
<https://csc-batiment-industrie-energie.csc-en-ligne.be/Images/MANUEL-RISKTRAINER-POUR-L-ESTHETICIEN-2016-FR-LR-tcm186-397869.pdf>
- Livres et outils du savoir sur l'esthétique cosmétique : <http://www.unitheque.com/>

2. Ressources* :

- Union Nationale des Esthéticiennes de Belgique (UNEB) : <http://www.uneb-nube.be/spip/index.php>
- Portail des soins palliatifs en Wallonie <http://www.soinspalliatifs.be/>

(*) : généralistes, professionnels, pédagogiques, ...

Annexes

Glossaire

Attestation de validation	Document officiel délivré, après chacune des épreuves de qualification destinées à valider les acquis d'apprentissage de l'unité concernée, par le Jury de qualification ou s'il échet par sa délégation composée de membres du personnel enseignant qui ont assuré spécifiquement les apprentissages de l'Unité d'acquis d'apprentissage concernée et quand cela est possible, d'un ou plusieurs membres extérieurs à l'établissement.
Cadre Francophone des Certifications (CFC)	Instrument de classification des certifications en fonction d'un ensemble de critères correspondant à des niveaux d'acquis d'apprentissage déterminés. Le CFC s'applique en Fédération Wallonie-Bruxelles et a été défini en cohérence avec la Vlaamse kwalificatiestructuur (VKS) et le Cadre européen des Certifications (CEC).
Compétence	Aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.
Savoirs	Résultat de l'assimilation d'informations grâce à l'éducation et à la formation. Le savoir est un ensemble de faits, de principes, de théories et de pratiques liés à un domaine de travail ou d'étude. Le cadre européen des certifications fait référence à des savoirs théoriques ou factuels.
Aptitudes	Capacité d'appliquer un savoir et d'utiliser un savoir-faire pour réaliser des tâches et résoudre des problèmes. Le cadre européen des certifications fait référence à des aptitudes cognitives (utilisation de la pensée logique, intuitive et créative) ou pratiques (fondées sur la dextérité ainsi que sur l'utilisation de méthodes, de matériels, d'outils et d'instruments).
Compétence professionnelle	Pratique professionnelle que la réalisation d'une activité clé implique. Les compétences professionnelles sont les opérations qui décrivent les composantes de l'activité clé.
Grappe métier	Rassemblent des métiers qui sont liés par un même type de production, de services ou par une mobilité professionnelle. Une Grappe-métiers a pour objectif de situer le métier dans une vision plus large de secteur d'activités ; les Profils Métiers sont regroupés en Grappes de métiers.
Parcours d'apprentissage	Proposition d'un ordre de déroulement des unités d'acquis d'apprentissage (UAA) et d'une estimation temporelle pour chaque unité ; les points ECVET y sont attribués.
Points ECVET	Tels que prévus par la Recommandation du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2009 établissant le système européen de crédit d'apprentissages pour l'enseignement et la formation professionnels « European Credit for vocational education and training ») : représentation numérique du poids global des acquis d'apprentissage exigés pour la délivrance d'un certificat de qualification et du poids relatif de chacune des unités par rapport à la certification.
Profil de certification (PC)	Document de référence pour l'enseignement en FWB définissant le lien entre une option de base groupée ou une formation et un ou des profil(s) de formation élaboré(s) par le Service francophone des métiers et des qualifications (SFMQ) et dûment approuvé(s) par le Gouvernement.

Profil de formation (PF)	Document élaboré par le SFMQ qui définit les unités d'acquis d'apprentissage associées aux activités clés du métier, qui comprend également un profil d'évaluation et un profil d'équipement, il est élaboré par des représentants des opérateurs : de l'enseignement ordinaire et spécialisé, de l'enseignement de promotion sociale, publics de la formation professionnelle, de l'alternance, de l'insertion socioprofessionnelle et du Consortium de validation des compétences.
Profil métier (PM)	Document élaboré par le SFMQ qui se compose d'un référentiel métier et d'un référentiel de compétences, il est élaboré par des représentants des Services publics de l'emploi (Forem, Actiris), des représentants des Organisations patronales et des représentants des Organisations syndicales.
Profil d'équipement	Profil qui détermine l'équipement et l'infrastructure suffisant à la mise en œuvre du profil de formation. L'équipement peut être localisé soit dans l'école soit chez un partenaire et, notamment, dans un Centre de compétence, un Centre de référence, un Centre de technologies avancées, une entreprise.
Profil d'évaluation	Profil qui détermine des seuils de maîtrise minimums exigés en vue de la délivrance d'une attestation de compétence ou en vue de servir de référence à l'élaboration des épreuves certificatives.
	Critères
	Indicateurs
Supplément au Certificat Europass (SCE)	Document octroyé suite à une formation technique ou professionnelle, ou à l'obtention d'un titre de compétences du consortium de validation des compétences. Il permet de rendre plus compréhensible le niveau de formation et/ou de qualification entre pays membres de l'Union Européenne. Il contient : le titre obtenu, le niveau de la qualification (en rapport avec le Cadre Francophone des Certifications en abrégé CFC), les acquis d'apprentissage, le système d'enseignement ou d'opérateur de formation concerné.
Semaine projet	Semaines allouées aux projets scolaires, aux dépassements, aux remédiations, aux séjours. Ces semaines comprises entre 3 et 5 semaines sont issues du découpage en 25 à 27 semaines du parcours d'apprentissage.

Le cadre francophone des certifications

Descripteurs définissant les niveaux du cadre francophone des certifications (CFC)

Chacun des huit niveaux est défini par un ensemble de descripteurs indiquant quels sont les acquis de l'éducation et de la formation attendus d'une certification de ce niveau, quel que soit le système de certification.		Savoirs, aptitudes	Contexte, autonomie et responsabilité
Niveau 1	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 1	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux non référencés à un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser des tâches simples et répétitives dans le cadre de la reproduction de processus simples	Agir sous encadrement direct dans un contexte structuré et défini relevant d'un environnement de travail et/ou d'un domaine d'étude non spécifique
Niveau 2	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 2	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux de base d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches sans devoir choisir les méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus simples et standards.	Agir sous supervision dans des situations connues et définies liées à un domaine de travail ou d'étude spécifique, avec un degré de responsabilité limité à l'exécution des tâches.

Niveau 3	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 3	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de réaliser un ensemble de tâches impliquant de choisir des méthodes / outils / matériels dans le cadre de l'application de processus complexes.	Agir avec un degré d'autonomie et de responsabilité limité aux choix posés et mis en œuvre dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre restreint de facteurs varient.
Niveau 4	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 4	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux généraux d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de rechercher et de sélectionner des informations adéquates en vue de mobiliser et d'intégrer des connaissances / des méthodes / des pratiques dans le cadre de la résolution de problèmes concrets dont les indices sont manifestes et dont les solutions possibles sont en nombre fini et limité.	Agir avec une marge d'initiative restreinte dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles un nombre important de facteurs prévisibles sont susceptibles de changer, et avec une responsabilité complète de son travail.

Niveau 5	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 5	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant d'analyser, de compléter d'articuler des informations sur base des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité en vue de les réorganiser et de construire des solutions adaptées dans le cadre de la résolution de problèmes abstraits, dont les indices ne sont pas manifestes et dont les solutions possibles sont multiples.	Agir avec une marge d'initiative étendue dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles, avec une responsabilité complète de son travail.
Niveau 6	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 6	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux approfondis d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner de la compréhension et de l'utilisation critique des connaissances / des méthodes / des pratiques de sa spécialité ainsi que des différentes dimensions et contraintes de la situation en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions pertinentes (ou nouvelles) dans le cadre de la résolution de problèmes ou de situations complexes	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations caractéristiques d'un domaine de travail ou d'étude dans lesquelles les changements sont imprévisibles.

Niveau 7	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 7	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux hautement spécialisés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique permettant de témoigner d'une maîtrise et d'une réflexion critique en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue de formuler et/ou mettre en œuvre des solutions innovantes dans le cadre du développement de savoirs, de projets (ou de procédures).	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations inédites d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.
Niveau 8	Acquis de l'éducation et de la formation correspondant au niveau 8	Savoirs, savoir-faire, savoir-faire comportementaux les plus avancés d'un domaine de travail ou d'étude spécifique ou à l'interface de plusieurs domaines permettant de témoigner d'une expertise reconnue en relation avec les connaissances / les méthodes / les pratiques de sa spécialité et à l'interface d'autres spécialités en vue d'étendre et de redéfinir de manière singulière et significative les savoirs (et procédures) existants dans le cadre de la recherche et/ou de l'innovation.	Agir en autonomie et en toute responsabilité dans des situations les plus avancées, à la pointe d'un domaine de travail ou d'étude et/ou à l'interface de plusieurs domaines.